

Filière bovins lait

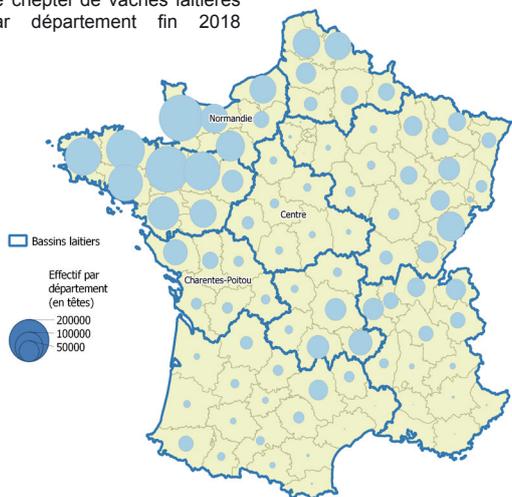
Dernière mise à jour : décembre 2019

La filière régionale bovin lait est fragmentée sur trois bassins laitiers aux profils distincts. Le bassin Charentes-Poitou se caractérise par des élevages de grande taille. La part régionale du bassin Auvergne-Limousin est tournée vers la production fromagère du Massif Central. Le bassin Sud-Ouest présente des exploitations de taille plus réduite. En Nouvelle-Aquitaine, la déprise laitière est antérieure à la dernière crise du secteur, qui a fortement impacté les résultats des exploitations en 2015 et 2016 avant une amélioration en 2017. La région représente seulement 4,5 % des livraisons françaises de lait de vache en 2018. Les industries néo-aquitaines sont orientées vers le conditionnement du lait, au détriment de produits à plus forte valeur ajoutée comme les yaourts, beurre et fromages de vache.

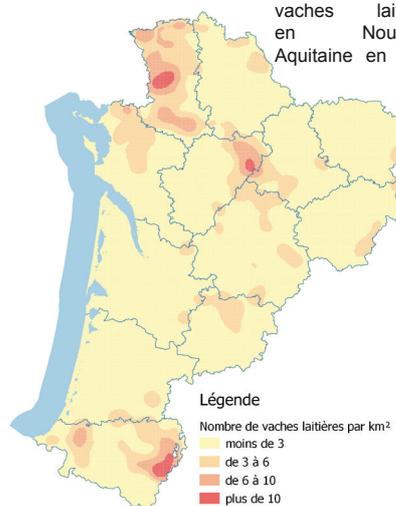
1- Les élevages

Peu de vaches laitières sur l'ensemble du territoire régional

Le cheptel de vaches laitières par département fin 2018



Le cheptel de vaches laitières en Nouvelle-Aquitaine en 2018



Sources : ©IGN - Agreste Statistique agricole annuelle - BDNI ; cartes réalisées par le SRISSET

Note de lecture : seules les exploitations comportant au moins cinq vaches laitières sont considérées comme comportant un atelier laitier. Ceci afin d'éliminer les exploitations de bovins allaitants comportant des "tantes", c'est-à-dire des vaches de race laitière destinées à faciliter l'allaitement des veaux.

L'élevage bovin laitier est peu présent en Nouvelle-Aquitaine, hormis aux extrémités nord et sud de la région. 173 000 vaches laitières sont présentes dans les élevages fin 2018, soit un effectif cinq fois moins important que celui de vaches allaitantes. Deux départements se démarquent pour leur cheptel bovin lait : les **Deux-Sèvres** et les **Pyrénées-Atlantiques**, qui concentrent **36 % des effectifs** néo-aquitains de vaches laitières.

Le cheptel régional est très majoritairement composé de Prim Holstein, qui représentent 82 % du cheptel. Le reste du cheptel se répartit globalement entre la Normandie (6 %) et la Montbéliarde (9 %), cette dernière étant un peu plus présente en zone de montagne.

Le cheptel de vaches laitières en 2018

Effectifs présents dans les exploitations en fin d'année	2000	2010	2018
Charente	27 000	22 205	14 700
Charente-Maritime	31 000	22 617	15 292
Corrèze	11 406	9 434	8 698
Creuse	11 128	9 553	7 260
Dordogne	38 735	30 464	20 520
Gironde	11 620	8 469	5 050
Landes	14 322	11 692	6 746
Lot-et-Garonne	25 264	16 991	9 355
Pyrénées-Atlantiques	51 968	41 088	28 199
Deux-Sèvres	42 800	36 947	33 545
Vienne	19 200	16 153	12 949
Haute-Vienne	18 257	15 076	10 766
Nouvelle-Aquitaine	302 700	240 689	173 080
% dans la France	7,0%	6,5%	4,9%

Source : Agreste Statistique agricole annuelle - BDNI

La région représente à peine 5 % du cheptel français de vaches laitières en 2018. Si, comme dans le reste de la France, le cheptel a baissé sur les vingt dernières années, la réduction a été nettement plus rapide en Nouvelle-Aquitaine. Le cheptel régional s'est réduit de 43 % entre 2000 et 2019, contre seulement 18 % au niveau national. L'arrêt des quotas laitiers au printemps 2015 eu un effet accélérateur, avec une **baisse du cheptel régional de 10 % entre 2015 et 2018**.

Les 3 000 exploitations spécialisées en bovin lait représentaient en 2010 seulement 3,6 % de l'ensemble des exploitations néo-aquitaines, contre une proportion de 10,3 % au niveau national.

Fin 2010, l'**emploi direct** généré par les exploitations comprenant un atelier bovin lait est estimé à **6 800 équivalents temps plein***. Les 4 600 dirigeants d'exploitations spécialisées en bovin lait sont moins âgés que la moyenne des exploitants : 64 % ont 50 ans ou moins, contre seulement 45 % en moyenne dans la région. Le renouvellement générationnel est donc moins un enjeu que la viabilité des structures en place.

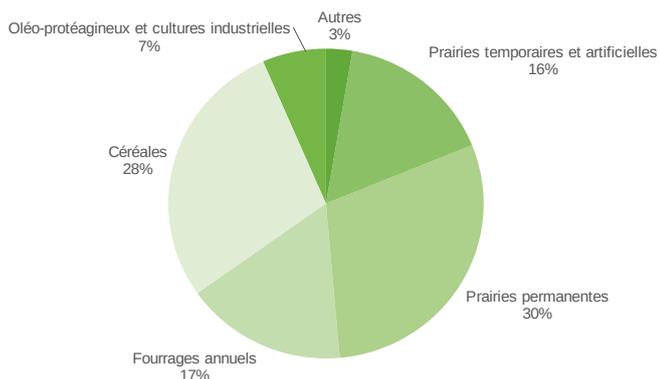
Les exploitations de moins de 25 vaches sont les plus nombreuses, bien qu'elles ne pèsent que pour un dixième du cheptel néo-aquitain. Elles sont surtout présentes sur l'Aquitaine et le Limousin où elles constituent la moitié des élevages laitiers. À l'opposé, les exploitations de plus de 100 vaches, soit moins de 300 exploitations, concentrent près du quart du cheptel régional fin 2018. Elles sont surtout implantées dans le Poitou-Charentes où elles représentent 15 % des élevages.

* estimation à partir du RA2010 au prorata de la PBS bovin lait des exploitations ayant un atelier bovin lait

Chiffres clés Nouvelle-Aquitaine en 2018

8^{ème} région productrice de lait
 173 000 vaches laitières
 1,11 milliard de litres de lait produit
 2 580 livreurs
 6 400 litres/vache/an en moyenne

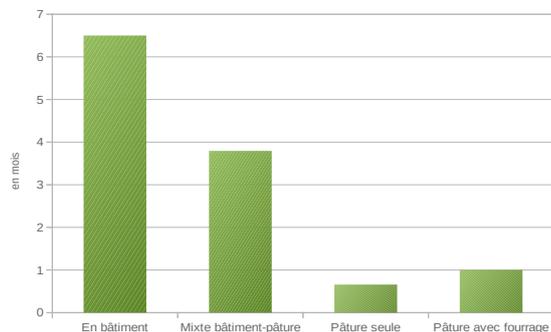
Les deux tiers des surfaces dédiées à la production de fourrage en 2018



Source : Agreste, traitement des données ASP

Pour les 2 660 élevages régionaux percevant l'aide au bovin lait en 2018, la surface déclarée est de 110 ha en moyenne. Les **surfaces fourragères** y sont dominantes, mobilisant au total **62 % de la SAU**. L'herbe est prépondérante sur le Limousin où les prairies occupent les trois quarts de la SAU. En Deux-Sèvres et Vienne, les prairies pèsent pour le tiers de la surface cultivée, au profit des céréales.

Durée moyenne passée par type de situation pour les élevages laitiers en Nouvelle-Aquitaine



Note de lecture : les exploitations retenues pour l'analyse sont celles n'ayant que des vaches laitières. Les élevages de bovins mixtes ne sont donc pas inclus

Gestion des antibiotiques au tarissement

	Nouvelle-Aquitaine	France
Administration d'un antibiotique au tarissement (%)	93	94
Systématiquement (%)	84	77
Par voie mammaire (%)	100	100
Durée moyenne du tarissement (jours)	57	56

Hébergement des vaches laitières

	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre moyen de bâtiments	2,4	2,7
Surface moyenne des bâtiments (en m²)	607	562
Part des bâtiments construits ou rénovés depuis 2000	55%	50%
Répartition des bâtiments selon le mode de couchage		
Libre	57 %	53%
Entravé	4 %	6%
Logettes	39 %	41%

Source : Agreste Pratiques d'élevage 2015

Les deux tiers des élevages laitiers ont au plus 50 vaches dans la région

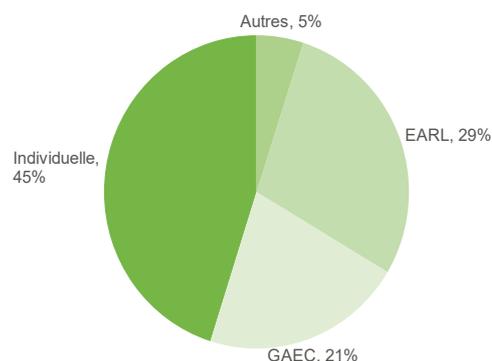
Cheptel de vaches laitières par tranche d'effectif en Nouvelle-Aquitaine fin 2018

	Part du cheptel	Part des exploitations
Moins de 25 vaches laitières	10,6%	39,0%
De 25 à 50 vaches laitières	21,9%	25,9%
De 51 à 100 vaches laitières	43,4%	27,1%
Plus de 100 vaches laitières	24,2%	8,0%
Total	100%	100%

Source : Agreste - BDN1

Note de lecture : seules les exploitations comportant au moins cinq vaches laitières sont considérées comme comportant un atelier laitier. Ceci afin d'éliminer les exploitations de bovins allaitants comportant des "tantes", c'est-à-dire des vaches de race laitière destinées à faciliter l'allaitement des veaux.

Statut des exploitations (OTEX bovin lait) fin 2010



Source : Agreste Recensement Agricole 2010

Pratiques d'élevage en Nouvelle-Aquitaine

Un tiers des vaches laitières de la région restent au bâtiment toute l'année. En moyenne, elles sont 6,5 mois par an au bâtiment sans accès extérieur. 57 % des bâtiments sont des stabulations où les vaches circulent librement.

La paille est la litière la plus répandue. En moyenne, 148 tonnes de paille par exploitation ont été mobilisées pour la litière en 2015, dont 62 % auto-produites. Le curage est le mode d'évacuation principal des effluents, pratiqué dans les deux tiers des bâtiments.

Les vêlages sont étalés tout au long de l'année dans la majeure partie des élevages bovins lait de la région (86 %). Ils sont groupés sur l'automne dans 13 % des cas.

Les bâtiments d'élevages laitiers sont plus récents que ceux d'élevages allaitants. La moitié d'entre eux ont été construits ou rénovés après 2000, contre 40 % dans les élevages allaitants de la région. Cependant, 12 % des bâtiments des élevages laitiers néo-aquitains n'ont pas connu de rénovation majeure depuis au moins 25 ans.

Du fait d'une moindre présence des vaches au pâturage, seulement un tiers des exploitations de la région présentent des zones de contact avec les troupeaux voisins, contre 54 % en France.

Les éleveurs laitiers sont particulièrement bien sensibilisés à la réduction de l'usage des produits vétérinaires. 82 % d'entre eux déclarent en 2015 avoir mis en place des pratiques de réduction, la principale raison invoquée étant la baisse des coûts de production. L'usage d'un antibiotique au tarissement est largement répandu dans la région comme ailleurs : 93 % des éleveurs de Nouvelle-Aquitaine y ont recours.

Source : Agreste Pratiques d'élevage 2015

2-La production laitière

La production laitière régionale en constante baisse depuis quinze ans

Sur 1,11 milliard de litres produits en 2018 dans la région, 98 % ont été livrés en laiterie. La production vendue directement ou transformée à la ferme est marginale sur le territoire. Les Deux-Sèvres, premier département laitier de la région, concentre un cinquième de la production, les Pyrénées-Atlantiques 16 %, et la Dordogne 11 %.

Malgré l'arrêt des quotas laitiers en 2015, et contrairement à d'autres régions, la production régionale de lait n'avait pas augmenté entre 2014 et 2015, montrant un mouvement de déprise antérieur à la crise laitière. Par ailleurs, la production laitière décroît nettement plus vite au sud de la région. Entre 2010 et 2018, la production des Pyrénées-Atlantiques a chuté plus d'un quart quand celle des Deux-Sèvres a baissé de 5 %.

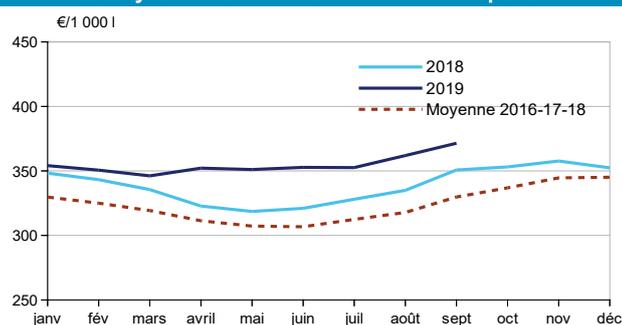
La productivité par vache se stabilise depuis un an

De 2000 à 2015, les performances techniques des élevages de la région avaient nettement progressé, avec une productivité moyenne estimée qui était passée d'environ 5 300 à 6 400 litres par vache et par an. Après un repli en 2016 lié au contexte économique difficile pour les éleveurs et un prix du lait volatil, la productivité moyenne tend à se stabiliser entre 2017 et 2018.

La collecte moyenne par livreur a plus que doublé en quinze ans

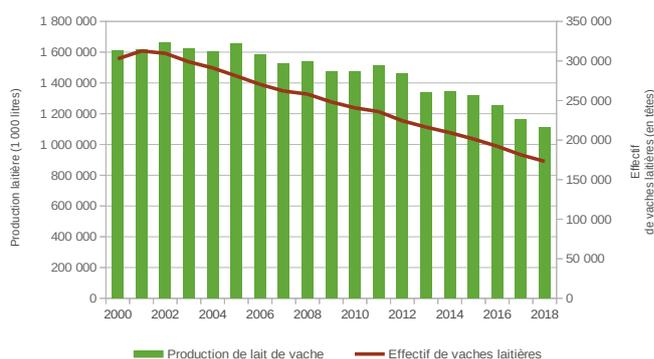
Les livraisons moyennes annuelles par exploitation laitière étaient passées de 180 000 litres en 2001 à 420 000 litres en 2015. Le mouvement de concentration des élevages laitiers avait été plus marqué qu'au niveau national, avec des livraisons moyennes multipliées par 2,3 en Nouvelle-Aquitaine contre 2 en France. En corollaire de cet agrandissement, les deux tiers des livreurs avaient disparu, soit près de 5 700 livreurs de moins sur le territoire entre 2001 et 2015. Le volume livré par exploitation a baissé depuis 2015 sous l'effet de la crise laitière. Le nombre de livreurs continue néanmoins de décroître rapidement dans la région. Il s'est réduit de 8 % entre 2017 et 2018, contre 6 % en France sur la même période.

Prix moyen du lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête mensuelle laitière

La production laitière en Nouvelle-Aquitaine de 2000 à 2018



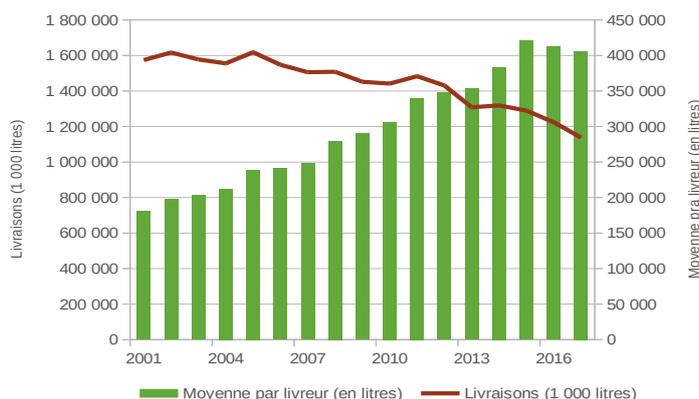
En 1 000 litres, effectifs en nombre de têtes	2000	2010	2018	Evolution 17/18
Production totale	1 613 342	1 472 009	1 111 386	-4,5%
dont livraisons à l'industrie	1 565 062	1 441 685	1 086 406	-4,5%
Vaches laitières au 31/12	302 700	240 689	173 080	-4,6%
Productivité moyenne estimée* (litres/vache)	5 330	6 116	6 421	0,1%

Source : Agreste Statistique agricole annuelle - Enquête annuelle laitière (EAL)

Avertissement : la productivité a été estimée à partir du nombre de vaches laitières présentes dans les exploitations au 31/12 de l'année. Cette estimation ne tient pas compte des flux d'animaux au cours de l'année.

Concentration du volume par livreur depuis vingt ans

Evolution des livraisons en Nouvelle-Aquitaine



Livraisons par bassin laitier

En 1 000 litres pour les livraisons, en litres pour la moyenne		Sud-Ouest	Auvergne-Limousin	Charentes-Poitou
2001	Livraisons	694 004	177 656	702 510
	Nb de livreurs	4 490	1 035	3 202
	Moyenne par livreur	154 567	171 648	219 397
2010	Livraisons	614 946	169 836	656 858
	Nb de livreurs	2 365	661	1 683
	Moyenne par livreur	260 020	256 938	390 290
2018	Livraisons	412 352	72 743	601 311
	Nb de livreurs	1 144	251	1 183
	Moyenne par livreur	360 448	289 812	508 293
Evolution 17/18	Livraisons	-6%	-2%	-4%
	Nombre de livreurs	-12%	-15%	-3%

Source : Enquête annuelle laitière (EAL)

Vers un prix du lait stabilisé en 2018, après deux années de prix très bas

Après avoir chuté jusqu'à 276 €/1 000 litres durant l'été 2016, le prix du lait s'est nettement raffermi depuis. Le prix payé au producteur s'établit à 334 €/1 000 litres en moyenne sur l'année 2018, une valeur proche de celle de 2017. De janvier à septembre 2019, le prix du lait progresse à nouveau, s'établissant à 355 €/1 000 en moyenne. Cependant, cette embellie fait suite à deux années difficiles pour les éleveurs, avec un prix moyen descendu à 294 €/1 000 litres en moyenne sur l'année 2016.

3-Production de viande bovine laitière

La production de viande bovine est un sous-produit dans les élevages laitiers. Dans ceux qui sont spécialisés, la production d'animaux vendus, prêts à abattre ou à engraisser, représente seulement un septième de la valeur du lait vendu (source : RICA 2017).

En 2018, un peu moins de 13 000 tonnes équivalent carcasse de vaches laitières provenant des élevages néo-aquitains sont sorties des abattoirs, soit seulement 7 % de la production bovine de la région. En lien avec la perte de vitesse de l'élevage laitier, les réformes laitières se sont réduites d'un cinquième entre 2010 et 2018 dans la région.

Production de vaches laitières de réforme et de veaux en 2018

En tonne équivalent carcasse	Vaches laitières	Veaux laitiers	Evolution 17/18 Vaches laitières
Charente	778	196	-5,9%
Charente-Maritime	1 034	119	-4,4%
Corrèze	3 084	1 725	0,0%
Creuse	1 840	2 938	-5,8%
Dordogne	691	536	-9,8%
Gironde	454	380	-14,5%
Landes	318	108	-15,5%
Lot-et-Garonne	1 417	2 948	-8,2%
Pyrénées-Atlantiques	500	117	-1,0%
Deux-Sèvres	489	920	11,0%
Vienne	1 218	354	-4,6%
Haute-Vienne	1 022	356	-4,4%
Nouvelle-Aquitaine	12 844	10 695	-2,3%

Source : Agreste Statistique agricole annuelle

L'engraissement des veaux : souvent déconnecté de la production laitière

L'activité d'engraissement des veaux est souvent réalisée, non pas au sein de l'élevage laitier, mais dans des établissements spécialisés (intégrateurs). Les chiffres ci-contre concernent uniquement les veaux laitiers finis sur le territoire régional, et excluent les veaux nés en Nouvelle-Aquitaine mais engrainés dans une autre région.

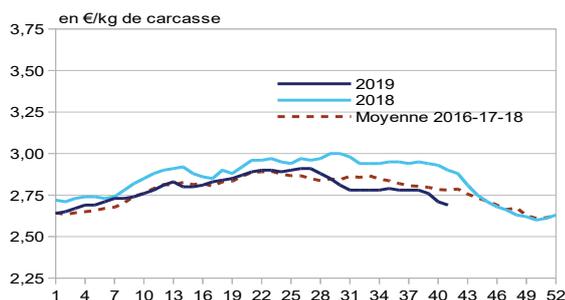
Les Deux-Sèvres, la Dordogne, la Corrèze et les Pyrénées-Atlantiques se démarquent pour leur production de veaux, concentrant 80 % du volume produit. Bien que premier de la région pour sa production laitière, le département des Deux-Sèvres est troisième pour sa production de veaux laitiers. Le transit des veaux vers des intégrateurs y est plus fréquent que pour la Corrèze, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques où les veaux sont traditionnellement engrainés.

La production de veaux s'érode plus vite que celles de vaches laitières.

Les abattages de veaux laitiers ont diminué de plus d'un tiers entre 2010 et 2018. Les Deux-Sèvres, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques enregistrent des baisses moins sévères allant de -11 à -17 %.

En moyenne de janvier à fin octobre 2019, la cotation de la vache *Lait P=* du bassin Grand Sud s'établit à 2,79 €/kg de carcasse. Elle perd 10 centimes par rapport à l'année précédente. Les éleveurs ont accéléré leurs réformes fin 2018 face à la sécheresse automnale et aux difficultés pour alimenter les animaux qui en ont découlé.

Cotation vache *Lait P=* – Bassin Grand sud



Source : FranceAgriMer

Note de lecture : la cotation de la vache *Lait P=* se rapporte aux animaux de race laitière, de conformation bouchère P (entrée de gamme).

4- Production sous signes de qualité et agriculture biologique

Des AOP peu implantées au sein de la production de lait de vache régionale

Plusieurs appellations d'origine protégée (AOP) sont présentes sur le territoire régional : Beurre Charentes-Poitou, Tomme des Pyrénées, Salers, Cantal, et Bleu d'Auvergne. Fin 2010, seulement 8 % des exploitations d'au moins cinq vaches laitières étaient engagées dans une production sous signe de qualité contre 12 % en moyenne nationale, 30 % en Auvergne-Rhône-Alpes ou encore 50 % en Bourgogne-Franche Comté (source RA2010).

Très forte progression de la production régionale en AB depuis 2010

Le cheptel en agriculture biologique (exploitations certifiées ou en conversion) est estimé à 8 900 vaches laitières en 2018 dans la région (source Agence Bio). Alors que l'effectif total de vaches laitières diminue en Nouvelle-Aquitaine, celui de vaches laitières en AB fait un bond de 36 % entre 2017 et 2018. Le cheptel en conversion a quasiment doublé sur un an, en lien avec une demande croissante et des prix stables en production biologique.

Les Deux-Sèvres et la Dordogne concentrent près de 40 % des vaches laitières certifiées bio en 2018.

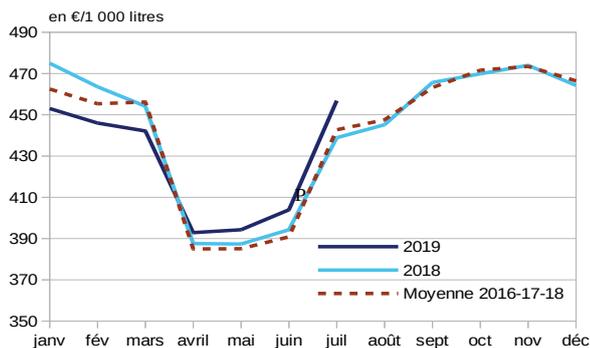
Les appellations régionales : beurre Charentes-Poitou et fromages de montagne



Localisation des AOP lait de vache présentes dans la région

Source : INAO - carte réalisée par le SRISET

Prix moyen du lait de vache bio en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête mensuelle laitière

La collecte régionale de lait bio est estimée à près de 25 millions de litres de lait en 2018 pour 110 livreurs (source EAL). La production laitière en AB est deux fois moins présente en Nouvelle-Aquitaine que dans le reste de la France, représentant 2 % des livraisons contre 4 % au niveau national en 2018. Cependant, la collecte régionale est en forte progression, avec une hausse de 50 % entre 2017 et 2018 en 2018. Elle a été multipliée par cinq sur les huit dernières années.

En 2018, le prix moyen payé au producteur pour du lait de vache en AB est de 443 €/1 000 litres en Nouvelle-Aquitaine, soit 20 % de plus que le prix du lait de vache conventionnel. Le prix du lait bio n'a pas subi l'impact de la crise laitière de 2015, avec un prix moyen en hausse sur les trois dernières années.

4-Poids économique et résultats des exploitations

La valeur dégagée dans les exploitations par le lait livré et les produits laitiers de vache transformés à la ferme est estimée à **411 millions d'euros en 2018** en Nouvelle-Aquitaine (source Agreste Comptes régionaux de l'agriculture). Elle a baissé de 14 % depuis 2010, alors qu'elle progresse de près de 17 % en France sur la même période. La situation infra-régionale est contrastée, avec un moindre recul en Poitou-Charentes que dans le reste de la région. En Aquitaine en particulier, la valeur produite recule d'un quart sur les huit dernières années.

Le lait et les produits laitiers de vache pèsent pour **moins de 4 % de l'ensemble des productions agricoles** de la région. Ils représentent à peine 14 % de la valeur des productions animales en 2018, contre un tiers en France. La production laitière reste relativement peu développée en Nouvelle-Aquitaine, face à d'autres productions bien implantées telles que la viande bovine ou les palmipèdes gras.

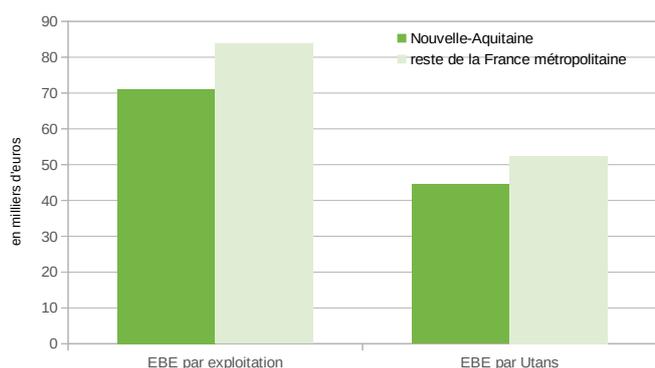
Principaux agrégats comptables en 2017

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en bovin lait, en 1 000 euros	Nouvelle-Aquitaine	reste de la France métropolitaine
Produit brut =	248,0	241,8
Production de l'exercice	201,9	194,4
+ Autres produits	46,1	47,4
Production de l'exercice	201,9	194,4
- Charges d'approvisionnement	91,9	68,7
dont aliments du bétail	48,2	34,4
- Autres charges	60,3	59,6
"=" Valeur ajoutée	49,7	66,1
+ Subventions	36,4	34,3
+ Indemnités assurances	3,0	1,3
- Fermages et loyers	10,7	11,3
- Impôts et taxes	1,7	1,9
- Charges de personnel	5,6	4,6
"=" Excédent brut d'exploitation (EBE)	71,1	83,8
- Dotations aux amortissements	30,6	36,7
"~" Résultat d'exploitation	41,8	49,6
- Charges financières	4,1	4,5
+ Produits financiers	0,3	0,6
"=" Résultat courant avant impôt (RCAI)	36,8	43,5
RCAI par Utans	23,3	27,1

En 2017, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 76 exploitations spécialisées en bovin lait en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont représentatives de 1 953 exploitations de taille moyenne ou grande.

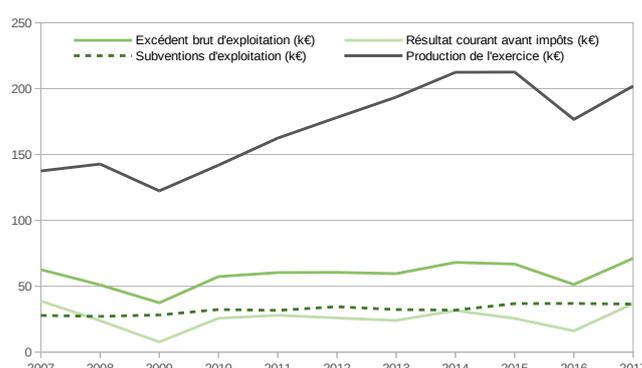
En Nouvelle-Aquitaine, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen et le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié sont tous les deux inférieurs à la moyenne nationale. Ceci est entre autres imputable aux charges d'approvisionnement, puisqu'elles sont supérieures d'un tiers dans la région. **Le poste alimentation du bétail, qui pèse pour la moitié des charges d'approvisionnement**, est en 2018 supérieur de 40 % à la moyenne dans les autres régions. Cet écart est peut-être à relier à une moindre présence au pâturage et à un temps passé en bâtiment supérieur pour les vaches laitières de la région (source : enquête Pratiques d'élevage 2015).

Excédent Brut d'Exploitation des élevages spécialisés bovins lait en 2017



Source : Agreste RICA 2017

Principaux agrégats comptables depuis dix ans



Aides perçues par les exploitations néo-aquitaines percevant l'ABL en 2018

	Montant moyen (en €)
Aides découplées	26 508
Aides couplées	4 964
dont ABL*	2 055
ICHN	6 845
Total	40 164

* Aide au bovin lait

Source : Agreste, traitement des données ASP

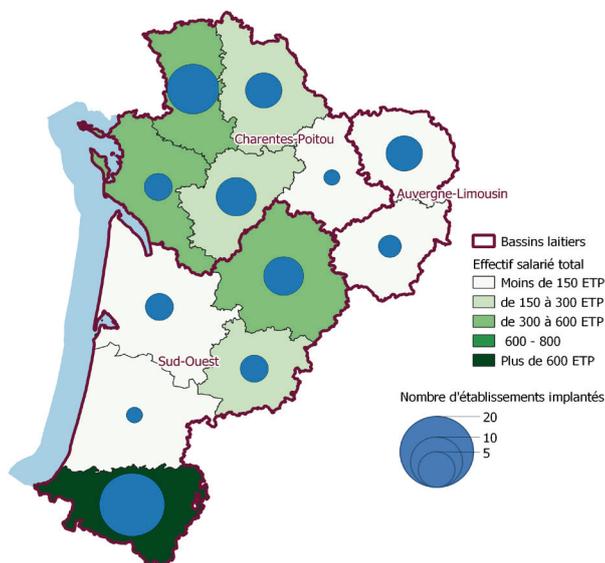
En 2018, le montant moyen des aides PAC attribuées à chacun des 2 660 éleveurs néo-aquitains ayant perçu l'aide au bovin lait était de 40 164 € pour un effectif engagé de 154 705 vaches laitières. Près de 90 % du cheptel régional est engagé, avec une situation différente selon les départements. Ceux qui sont fortement orientés en bovin viande ont un cheptel engagé plus réduit, les éleveurs allaitants ayant fréquemment quelques vaches laitières pour les besoins d'allaitement du troupeau. Dans le Limousin en particulier, la part des vaches laitières engagées est de 80 % seulement.

5-La transformation

Une soixantaine d'établissements collectant ou transformant du lait de vache sont implantés en Nouvelle-Aquitaine selon l'EAL. En 2015, **sept établissements génèrent à eux seuls la moitié des emplois salariés** du secteur dans la région. Les deux tiers des établissements laitiers ont une activité exclusive de fabrication de produits finis tandis que près

d'un quart collectent et transforment. Les établissements qui collectent le lait sont de plus petite taille, avec une trentaine d'ETP en 2015 contre 70 ETP pour les établissements fabriquant uniquement des produits finis. La faible densité d'établissements collecteurs fragilise l'activité des élevages laitiers sur une partie du territoire régional.

L'activité de transformation laitière se concentre au nord et au sud de la région.



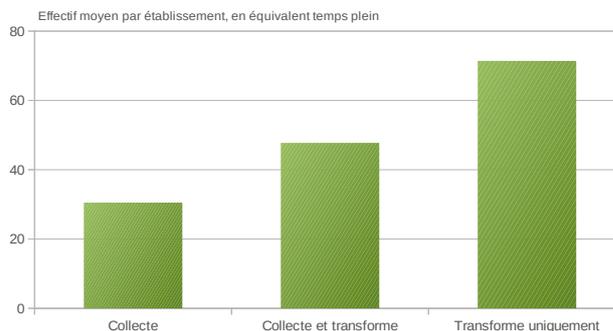
Nombre d'établissements transformant du lait de vache et effectifs salariés, par département de Nouvelle-Aquitaine en 2015

Exemple : entre 5 et 10 établissements sont implantés en Dordogne, employant entre 300 et 500 ETP.

Source : Insee-CLAP2015 / Enquête annuelle laitière (EAL)

En lien avec la production régionale, l'emploi généré par la collecte et la transformation du lait de vache est plus présent dans les Deux-Sèvres, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois départements concentrent les deux tiers des ETP en 2015 (source Insee-CLAP).

Répartition des effectifs en ETP pour l'activité lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



Produits issus du lait de vache transformés en Nouvelle-Aquitaine

Unités : tonne, millier de litres pour le lait liquide en vrac et conditionné	2010	2017	2018	% dans la France en 2018
Produits intermédiaires (vrac)				
Lait liquide en vrac	358 936	455 544	442 029	18%
Crème industrielle en vrac	20 423	5 401	5 020	2%
Lait concentré en vrac	17 333	19 564	18 353	11%
Lait en poudre (y compris infantile)	12 409	30 412	35 768	7%
Produits finis				
Laits liquides conditionnés	385 739	286 507	257 226	8%
Crèmes conditionnées	9 575	41 939	36 046	8%
Yaourts	3 005	8 289	15 231	12%
Desserts lactés	57 951	68 355	61 118	9%
Total fromages de vache (sauf fondus)	65 654	56 261	56 764	3%
dont fromages à pâte molle*	39 439	33 029	31 868	8%
dont fromages à pressée non cuite**	5 844	5 731	6 022	2%
Beurre et spécialités à tartiner 100% laitières	24 578	22 418	21 283	6%
Produits dérivés de l'industrie : poudre de babeurre, de lactosérum, caséines	74 243	53 979	51 286	8%

*Camemberts, Bries, Coulommiers, autres

** Cantal, Laguiole, Salers, Pyrénées de vache, Raclette, autres

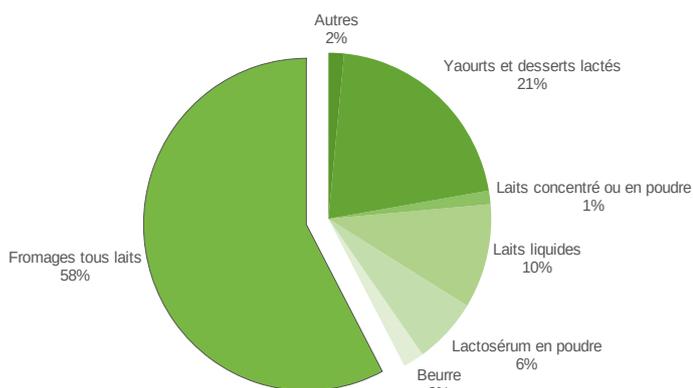
Source : Enquête annuelle laitière (EAL)

Le lait conditionné pour la vente au consommateur représente en volume le premier produit laitier fini transformé dans la région. En plus du lait conditionné, les établissements de Nouvelle-Aquitaine ont commercialisé 442 millions de litres de lait de vache liquide en vrac sur l'année 2018, ce produit étant destiné à d'autres transformateurs. La Nouvelle-Aquitaine représente 18 % du volume français de lait vendu en vrac en 2018.

Si le conditionnement du lait liquide est en perte de vitesse en Nouvelle-Aquitaine, la volume de lait vendu en vrac a augmenté de près d'un quart sur les huit dernières années. La transformation de matières grasses peine à se maintenir, malgré la présence de l'AOP Beurre de Charentes-Poitou.

Répartition de la valeur produite par l'industrie laitière en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, pour tous types de lait

Source : Agreste - enquête ProdCom



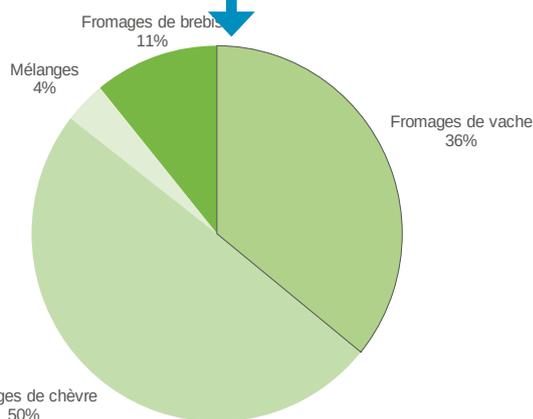
La transformation du lait de vache en fromage est peu développée dans la région en comparaison des autres types de lait. Les fromages de vache ne représentent guère plus du tiers du volume de fromages fabriqués en Nouvelle-Aquitaine. Le fromage de chèvre pèse lui pour la moitié des fabrications fromagères en 2018.

Ramenées en équivalent MSU, les fabrications issues du lait de vache sont relativement équilibrées par type de produit. Les produits vrac constituent un peu moins de la moitié du volume total produit en 2018. Le lait liquide conditionné ne pèse qu'un dixième du volume produit, devancé par le beurre et le fromage de vache.

Tous laits confondus (vache, chèvre, ou brebis), les fromages constituent plus de la moitié de la valeur produite par l'industrie laitière.

La distinction lait de vache est possible uniquement concer-

nant les volumes de fromages produits. Il apparaît clairement que les fromages de vache ne sont pas majoritaires dans les volumes de fromages produits en Nouvelle-Aquitaine.

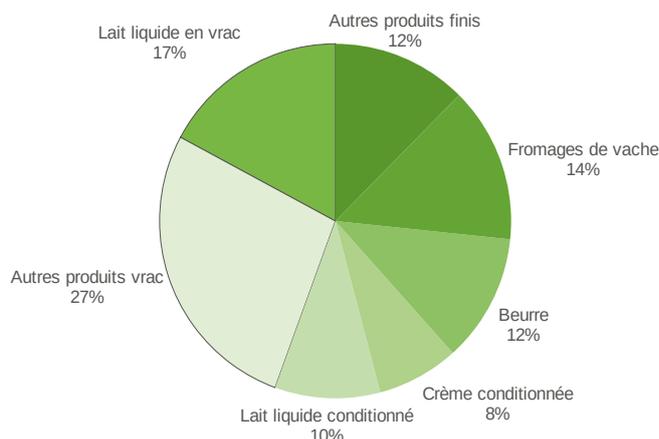


Répartition des quantités de fromages produits en 2018 en Nouvelle-Aquitaine, pour tous types de lait

Source : Agreste - enquête annuelle laitière (EAL)

Répartition de la production de produits laitiers à base de lait de vache en vrac et finis en équivalent MSU*

Pour la Nouvelle-Aquitaine, en 2018



*MSU : matière sèche utile. Afin de cumuler et comparer les différents produits laitiers, leurs quantités sont exprimées en équivalent de matière sèche unifiée. Les équivalences sont calculées à l'aide des teneurs en matière grasse et matière protéique des grandes catégories de produits laitiers. Ces teneurs sont données par les tables CIQUAL de 2009.

Source : Enquête annuelle laitière (EAL)

6-Le commerce extérieur

En 2018, la Nouvelle-Aquitaine a exporté vers l'étranger 160 000 tonnes de fromages et autres produits laitiers issus de lait de vache, chèvre, ou brebis, pour une valeur de 343 millions d'euros (source Douanes). La région pèse pour seulement 6 % de la valeur nationale exportée. Parallèlement, la Nouvelle-Aquitaine a importé un peu moins de 100 000 tonnes de fromages et autres produits laitiers en 2018, pour une valeur de 218 millions d'euros. La Nouvelle-Aquitaine a donc un solde commercial excédentaire de près de 125 millions d'euros sur les produits laitiers. Cependant, la nomenclature utilisée ne permet pas de distinguer dans cet ensemble les produits fabriqués à base de lait de vache. Une part importante des exportations sont vraisemblablement élaborées à partir de lait de chèvre ou de brebis puisque les filières laitières correspondantes sont très bien implantées dans la région.

Entre 2017 et 2018, importations et exportations régionales de produits laitiers ont baissé de 5 % en valeur. Le volume exporté est stable sur un an après une forte baisse entre 2016 et 2017. Les importations suivent la tendance contraire, en recul de 12 % en volume entre 2017 et 2018.

La nomenclature des Douanes isole un autre poste : les produits bruts issus de l'élevage bovin lait (vaches laitières vivantes et lait de vache). Le commerce extérieur est très limité sur ces produits bruts. Les exportations s'élèvent à 44,5 millions d'euros en 2018. Bien que la région ne soit pas de tradition laitière, la Nouvelle-Aquitaine est la troisième région de France pour ces exportations de produits bruts issus de l'élevage bovin lait, représentant 14 % de la valeur nationale exportée en 2018.

7- Acteurs de la filière régionale

La région étant fragmentée sur trois bassins laitiers, les acteurs de la filière ne sont pas spécifiquement implantés dans la région Nouvelle-Aquitaine. Un seul siège de l'interprofession laitière, à travers les Centres Régionaux Interprofessionnels de l'Economie laitière (CRIEL) est présent sur la région. C'est le CRIEL Charentes-Poitou, à Prahecq (Deux-Sèvres). Le bassin Sud-Ouest dépend du CILATSUD situé à Auzeville (Haute-Garonne) et le bassin Auvergne-Limousin du CRIELAL situé à Aubière (Puy de Dôme).

Quatre organisations de producteurs seulement sont présentes sur le territoire régional pour le lait de vaches : l'Association France MilkBoard du bassin Sud-Ouest et l'Association de Producteurs de Lait du Sud-Gascogne (64), le groupement des producteurs de lait de la vallée de Dropt

(33), l'Association des Producteurs de lait Duroux (19), et l'Association des producteurs de lait Nord Aquitaine (24).

On notera cependant un pôle d'activité industriel laitier sur Surgères (Charente-Maritime) avec l'implantation du Laboratoire Interprofessionnel Laitier du Centre Ouest (LILCO) et de l'École Nationale d'Industrie Laitière et des Industries Agroalimentaires (ENILIA). LILCO est l'un des laboratoires français agréés qui réalise des analyses pour déterminer la composition et la qualité du lait en vue de son paiement aux producteurs. La région héberge également un dispositif de recherche INRA en bovin lait (implanté dans la Vienne). Ce dispositif vise à conduire un système bovin laitier intégrant les contraintes et aléas climatiques tout en économisant les ressources en eau et en énergie fossile.

Glossaire et définitions

AB : Agriculture Biologique - **ABL** : Aide au Bovin Lait - **AOP** : Appellation d'Origine Protégée - **BDNI** : Base de Données Nationale d'Identification (identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine) - **DIFFAGA** : Enquête mensuelle auprès des abattoirs - **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation - **EAL** : Enquête Annuelle Laitière, enquête menée auprès des établissements collectant et/ou transformant du lait sur les quantités fabriquées et, pour ceux comportant au moins 20 salariés, les quantités vendues et le montant de leurs ventes - **EML** : Enquête Mensuelle Laitière, enquête administrative menée par FranceAgriMer pour assurer le suivi économique du secteur - **EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée - **ETP** : Equivalent Temps Plein - **Gaec** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun - **ICHN** : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel - **Otex** : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculée à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS) - **PBS** : Production Brute Standard - **RA2010** : Recensement Agricole 2010 - **RCAI** : Résultat Courant avant Impôts - **RICA** : Réseau d'Information Comptable Agricole - **SAA** : Statistique Agricole Annuelle - **SAU** : Superficie Agricole Utilisée - **TEC** : Tonne Équivalent Carcasse - **UGB** : Unité de Gros Bétail - **UTA** : Unité de Travail Annuel

Atelier : sous-ensemble d'une exploitation agricole constitué des moyens nécessaires pour une production donnée

Bassin laitier : le territoire français a été divisé en neuf bassins laitiers (zones inter-régionales) en 2011 afin de redistribuer les quotas laitiers, jusqu'alors gérés au niveau départemental

Collecte : volumes de lait entrants dans les établissements de transformation laitière, qui peuvent provenir du même département que l'établissement ou d'un autre.

Cotation : valeur estimée des animaux au stade entrée à l'abattoir (en €/tonne équivalent carcasse). La conformation bouchère de l'animal suit la nomenclature E.U.R.O.P., les animaux de catégorie E ayant la meilleure conformation. La vache P= correspond donc à la vache de réforme entrée de gamme.

Génisse laitière : femelle de race laitière de plus de 8 mois n'ayant jamais vêlé

Livraisons : volume de lait produit par les exploitations laitières à destination d'un établissement laitier.

Productivité : production laitière par vache et par an

Quota laitier : les quotas laitiers constituaient un droit à produire pour une exploitation agricole (volume maximum de lait pouvant être produit chaque année). Ils avaient été mis en place en 1984 au sein de l'Union Européenne, assouplis à partir de 2007 puis supprimés définitivement en 2015.

Vache laitière : bovin femelle de race laitière ayant déjà vêlé

Veau laitier de boucherie : bovin de race laitière abattu avant 8 mois

Pour aller plus loin

- Conjoncture mensuelle régionale lait sur le site internet de la DRAAF : [accessible ici](#)
- Premier Bilan annuel 2019 Agreste Lait - décembre 2019 : [accessible ici](#)
- Les bâtiments et la gestion des effluents : au carrefour des enjeux de l'élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine : [accessible ici](#)
- Les pratiques sanitaires en élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine : [accessible ici](#)
- Une forte autonomie alimentaire en élevages bovins : [accessible ici](#)

Agreste

©AGRESTE
2019

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :
www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Rédactrice : Aurélie Trillaud